



Note n°2

Commission régionale des officiels

Désignation des OTM championnats seniors

Thématique :

- Présidence
- Commission Régionale des Compétitions
- IRFBB
- Technique / Formation
- Discipline
- Communication
- Officiels
- 3x3
- Trésorerie Générale
- Médicale
- Administration

Destinataires

Comités

Clubs

Licenciés

Comités, Clubs et licenciés

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse

Mesdames les Présidentes de clubs,

Messieurs les Présidents de clubs,

La Commission Régionale des Officiels a malheureusement enregistré beaucoup d'arrêts d'OTM pour cette saison 2021/2022.

La Ligue désignera en priorité 3 OTM en NM3/NF3 et pas d'OTM au chronomètre des tirs en Pré-National quand il n'y aura plus d'OTM disponible.

Ce sont les arbitres qui seront responsables des 24 secondes.

Vous serez prévenus en cas d'absence d'OTM.

Nous vous invitons à mettre en place des formations d'OTM clubs au sein de vos groupements sportifs (école d'arbitrage), les Commissions Départementales des Officiels et la Commission Régionale des officiels sont prêtes à vous aider dans ces projets.

N'hésitez pas à proposer à vos OTM clubs mais également vos licenciés la formation OTM région qui vous a été proposée dans le courrier d'information du 8 septembre 2021 afin de pouvoir couvrir à l'avenir l'ensemble des rencontres.

Contact : Vanessa
Delauné David

Courriel : vdelaunedavid@normandiebasketball.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Vanessa Delauné David CTO	Marc LEBLOND Président CRO	Daniel HERBLINE Président LRNB
Référence	Date 20-09-2021- commission des officiels	